

RÈGLEMENT CHAMPIONNAT DE LIGUE IDF MINITRIAL IDF 2026

DÉFINITION :

La Ligue Motocycliste d'Ile de France met en compétition un **Championnat de Ligue Île de France Minitrial**, ce présent règlement est régi par les règles éditées par la FFM.

Les épreuves et les pilotes doivent se conformer à leur contenu, en cas de litige le jour de l'épreuve, seul le jury est habilité à trancher en première instance.

Ces règles et codes sont:

- ° Le code Sportif National de la Fédération Française de Motocyclisme.
- ° Les règles Techniques et de Sécurité - Discipline Trial.
- ° Les règles générales du trial éditées par la FFM.
- ° Le règlement particulier de l'épreuve.
- ° Le présent règlement.

Motos thermique 80cc maximum et électrique pour les enfants de 6 à 12 ans*.

La présence d'un parent ou accompagnant toute la journée est obligatoire pour chaque pilote.

***6 ans minimum le jour l'épreuve et 12 ans maximum au 1^{er} janvier de l'année du championnat.**

ARTICLE 1 : CATÉGORIES

Les pilotes peuvent choisir de s'inscrire dans la catégorie qu'ils souhaitent :

- **Minitrial 1** – tracé noir
- **Minitrial 2** – tracé orange
- **Minitrial 3** – tracé violet

La catégorie **Minitrial 1** est la plus relevée, la catégorie **Minitrial 2** est de niveau intermédiaire et la catégorie **Minitrial 3** est la plus facile.

ARTICLE 2 : ENGAGEMENT - TARIFS

Les inscriptions se feront par internet sur le site « helloasso » au tarif de 15€.

Fermeture des engagements en ligne le vendredi soir 18 heures.

ARTICLE 3 : CONTROLE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

CONTRÔLE ADMINISTRATIF

Les participants doivent se présenter à l'accueil administratif à partir de **9h** munis d'une licence annuelle compétition valide : **NJ1 (6/7 ans), NJ2 (8/9 ans), NJ3 (10/11 ans) ou NTR ou d'une licence une manifestation : LJD (6/11 ans) ou LJA.**

Les licences une manifestation LJD ou LJA seront prises en compte pour le classement Général de la Ligue.

CONTRÔLE TECHNIQUE

Le contrôle technique a lieu le matin de l'épreuve à partir de **9h00** avant le départ et porte sur la conformité de la moto et sur l'équipement du pilote (bottes, pantalon, maillot à manches longues, dorsales, gants, casque homologué).

Le coupe circuit magnétique au poignet gauche, la couronne arrière pleine, la protection de couronne et de pignon de sortie de boîte sont obligatoires, leviers boulés, axe de sélecteur bouché. Toutes les aspérités dangereuses doivent être protégées. Le guidon doit être équipé d'une protection rembourrée recouvrant largement les fixations.

Le disque arrière plein.

Le port d'une protection dorsale est obligatoire (norme : EN1621-1, 2 ou 3).

Des contrôles volants pourront avoir lieu sur décision du Directeur de course et le pilote ne respectant pas les règles pourra être exclu de l'épreuve.

Après avoir satisfait aux contrôles administratifs et techniques, le pilote doit aller récupérer son dossard.

ARTICLE 4 : PARCOURS

Le départ est fixé à 10h00 pour l'ensemble des pilotes. Le point de rendez-vous se fait au niveau de l'affichage « Départ Minitrial ».

Le carton de pointage est remis au pilote à ce moment-là par l'éducateur.

Le parcours est composé de 5 zones spécifiques Minitrial dans un périmètre proche du départ et ne dépassant pas 1 km de long.

Les pilotes doivent effectuer 3 fois le parcours pour toutes les catégories. Le club organisateur, en concertation avec les éducateurs, peuvent décider de faire 2 fois le parcours en cas de besoin.

Chaque zone Minitrial est composée de trois tracés :

- Un tracé noir pour la catégorie **Minitrial 1**
- Un tracé orange pour la catégorie **Minitrial 2**
- Un tracé violet pour la catégorie **Minitrial 3**

Le cumul de points de l'ensemble des zones de la journée détermine le classement de l'épreuve.

Pendant le franchissement de la zone, pour des raisons de sécurité, le port d'un sac à dos, d'un camelbak, où d'une sacoche banane, n'est pas autorisé à l'intérieur de la zone, ils doivent être déposés à la sortie de celle-ci au moment de la reconnaissance de cette dernière.

Un éducateur breveté est présent pour l'encadrement des pilotes du Championnat de Ligue Ile de France Minitrial.

ARTICLE 5 : CLASSEMENT

Les classements sont réalisés dans les conditions mentionnées ci-dessous et deux critères seront pris en compte pour définir ce classement :

- 1. Aptitude au pilotage :** les points attribués correspondent aux points figurant sur la fiche de pointage. Toutes les zones effectuées sont comptabilisées.
- 2. Comportement, fair-play :** si le comportement verbal ou gestuel du pilote ou de son encadrement est en cause, une pénalité pouvant aller jusqu'à 5 points sera ajoutée. Dans le cas de récidive, l'exclusion sera immédiate.

En cas d'ex-aequo au classement de l'épreuve, les pilotes sont départagés en tenant compte :

- du plus grand nombre de 0, de 1, de 2, de 3 et 5.
- si l'égalité subsiste, les pilotes sont départagés selon leur âge et le plus jeune prendra l'avantage.

Les 15 premiers pilotes franciliens d'une épreuve marqueront des points de la façon suivante :

1 ^{er}	20 points	6 ^e	10 points	11 ^e	5 points
2 ^e	17 points	7 ^e	9 points	12 ^e	4 points
3 ^e	15 points	8 ^e	8 points	13 ^e	3 points
4 ^e	13 points	9 ^e	7 points	14 ^e	2 points
5 ^e	11 points	10 ^e	6 points	15 ^e	1 point

ARTICLE 6 : CHANGEMENT DE CATÉGORIE

Le changement de catégorie en cours de saison n'entraînera pas la perte de points acquis précédemment.

ARTICLE 7 : CLASSEMENT FINAL

Les classements des pilotes d'Île de France sont effectués à partir des points acquis lors de chaque épreuve par catégorie. Le champion est le pilote qui a le plus grand nombre de points de sa catégorie au classement général final.

Pour ce **Championnat de Ligue Île de France Minitrial**, l'ensemble des épreuves compte pour le classement final du Championnat.

Seuls les pilotes appartenant à un club de l'Île de France peuvent marquer des points au classement général de la ligue.

Pour départager les ex-æquo, on prendra en compte le nombre de places de 1^{er}, 2^{eme}, 3^{eme} Si l'égalité subsiste le cas échéant, la dernière épreuve sera déterminante.

Les trois premiers Franciliens de chaque catégorie, seront récompensés avec un minimum de trois pilotes par catégorie à l'occasion de la remise des récompenses de toutes les disciplines Motocycliste de la Ligue d'Île de France.

ARTICLE 8 : CALENDRIER

Se reporter au Calendrier « Trial IDF 2026 » pour les épreuves comptant pour le Championnat de Ligue.